

*Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour  
1946-1947. [Québec, 1949.]*

Guy Frégault

Volume 3, Number 1, juin 1949

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801535ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801535ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Frégault, G. (1949). Review of [*Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1946-1947*. [Québec, 1949.]]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 3(1), 130–132. <https://doi.org/10.7202/801535ar>

*Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1946—1947.* [ Québec, 1949. ]

Le 28 décembre 1947, l'archiviste de la province de Québec présentait son rapport annuel au secrétaire de la province; celui-ci soumit ce document au lieutenant-gouverneur le lendemain. Le *Rapport* vient de paraître.

Il contient trois textes principaux: le recensement de la ville et du gouvernement des Trois-Rivières (1760—1762), le livre de raison de Mlle Briand, "sœur de Mgr Briand, premier évêque de Québec sous la puissance anglaise," et la correspondance échangée, du 10 mai 1710 au 8 novembre 1711, entre le gouverneur général de la Nouvelle-France, Philippe de Rigaud de Vaudreuil, et le ministre de la Marine, le comte de Pontchartrain. Outre ces textes documentaires, le *Rapport* comprend un inventaire de la correspondance de Mgr Ignace Bourget pour les années 1840 et 1841, le répertoire des engagements pour l'Ouest conclus entre 1778 et 1788 et conservés aux Archives judiciaires de Montréal et un inventaire méthodique des "Archives diocésaines de Québec", entendez des collections de documents — originaux, copies et imprimés — conservés ou acquis par les soins de l'administration du diocèse anglican de Québec.

L'histoire religieuse, on le voit, occupe une place importante dans le dernier *Rapport* de l'archiviste. Deux des trois inventaires y sont consacrés, un des trois textes s'y rapporte: il s'agit du livre de raison de Mgr Briand, où il est presque uniquement question du premier évêque de Québec sous le régime britannique. Ce document offre un très grand intérêt. Certains passages jettent une lumière assez vive sur la psychologie de Mgr Briand à l'époque de la Loi de Québec (1774) et de l'invasion américaine. Par exemple: "1774. Mon frère et Mr Pressart [ directeur du Séminaire de Québec ] me marquent que le général anglais [Carleton] a été 4 ans à Londres pour

obtenir le libre exercice de la religion catholique apostolique et Romaine ce qui a grandement mis la joie parmi les catholiques." Comme si le seul but, comme si le but essentiel du voyage de Carleton avait été d'obtenir la liberté religieuse pour les Canadiens ! Ou encore: "1775. Mon frère m'écrit qu'il est encore témoin d'une seconde guerre dans le Canada et cela avec les anglais américains ou Bostons et les anglais de Londres. Ceux-ci voulaient faire les autres leur payer des tributs et les autres refusent on ne sait comment cela ira. Des lettres de religieux, d'ecclésiastiques du pays m'assurent que mon frère se conduit très prudemment dans les démêlés et même qu'il a agi et comporté comme un ange. Il n'est pas pourtant contents, ses peuples n'ont pas été fidèles au serment de fidélité qu'ils ont fait au roi d'Angleterre qui a été si fidèle à les laisser exercer la religion catholique en Canada." Plus loin, dans une lettre de Briand en date du 15 décembre 1781: "Les anglais continuent de me donner des marques d'une vraie considération et plus que les catholiques"...

Comme d'habitude, le *Rapport* présente une matière considérable aux historiens et aux amateurs d'histoire. N'aurait-il que le mérite de rendre accessibles des pièces récemment découvertes ou de faciliter la consultation de collections non encore inventoriées, ce serait déjà suffisant pour que les ouvriers de l'histoire du Canada rangeassent cette volumineuse publication au nombre de leurs plus précieux instruments de travail. Les chercheurs exigeants seront toutefois tentés de formuler quelques observations. Puisque, dans le RAPQ, paraissent à la fois des textes et des inventaires, ne conviendrait-il pas de diviser le *Rapport* en deux sections, l'une réservée à ceux-ci, l'autre à ceux-là ? En ce qui concerne les textes, devrait-on toujours se contenter de les reproduire sans plus ? On connaît le principe: ce qui mérite d'être imprimé vaut aussi d'être édité. Par exemple, le RAPQ pour 1943-1944 contenait les documents relatifs au voyage de Louis Jolliet au Labrador en 1694; non seulement l'éditeur de ces pièces, le R.P. Jean Delanglez, S.J., avait-il pris la peine d'annoter les documents ainsi mis sous les yeux du lecteur, mais il avait encore préparé une savante introduction qui, en plus d'élucider d'importants problèmes historiques, faisait ressortir la valeur des pièces publiées et soulignait les questions auxquelles elles se rattachaient. Je cite ce "Journal de Louis Jolliet allant à la découverte de Labrador" parce que c'est un modèle d'édition scientifique; je pense aussi à d'autres documents autrefois édités dans le RAPQ par Aegidius Fauteux. Nombreux, je n'en doute pas, seraient les historiens qui souhaiteraient que cette méthode devînt une tradition que l'on ne se bornerait pas à honorer, mais que l'on s'appliquerait à adopter. Des littérateurs qui, on peut se demander pourquoi, tiennent à passer pour historiens manifestent, il est vrai, une peur enfantine de tout appareil scientifique en général et, en particulier, des notes; laissons ces délicats à leurs exercices de style: ils en ont d'ailleurs besoin. Quant aux index — il y en a deux — sur lesquels se clôt le *Rapport*, on me permettra de faire remarquer que des indications comme "Bourget, Mgr Ignace, 83—175" ou Rigaud de Vaudreuil, Le gouverneur Philippe, 371—

460" paraissent d'une utilité assez contestable; naturellement, il serait presque aussi inutile de faire suivre ces noms de vingt à trente lignes de chiffres renvoyant aux pages où ces personnages sont mentionnés. Ne pourrait-on pas éviter ce double écueil en élaborant un index analytique où en plus des chiffres, se liraient au moins les précisions et les explications indispensables? Un tel index aurait le défaut d'être long? Est-on bien sûr que ce serait un défaut? Il ne semblerait à personne anormal qu'une publication d'au delà de 450 pages de texte serré se terminât par un index aux proportions considérables. Le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec* est avant tout un instrument de travail. Rien de ce qui en faciliterait le maniement ne saurait passer pour superflu.

Université de Montréal

Guy FRÉGAULT